

Paris, ni le long des Ramparts, comme il se pratique ordinairement, mais se rendit en droiture de *St. Cloud* à *St. Denis*, par le Bois de *Boulogne* & la Plaine de *Sablons*. Dans 40. jours on y fera un Service solemnel, où l'on prononcera son Oraison funebre, en présence des Princes du Sang, des Cours Supérieures, & du Magistrat, qui s'y rendront en Corps. Le Roi a pris le deuil pour 4. mois, & la Maison d'Orléans pour 6., & tous les Théâtres ont été fermés par ordre de la Cour. Comme les Marchands vendoient leur Drap noir à un prix excessif, on a réglé par un Arrêt du Conseil, l'aune à 29. livres; & les autres Etoffes à proportion. On dit que la défunte Princesse a disposé de ses Bijoux pour la valeur d'un million, en faveur de Madame la Duchesse de Lorraine sa fille, & que ç'a été pour les lui remettre, qu'elle avoit entrepris le voyage de *Rheims*. On lui a trouvé peu d'argent comptant, le fond destiné pour son entretien & celui de sa Maison n'étant que de 500. mille livres par an.

III. Le 15. le Roi reçut à *Versailles* les complimens de condoléance des Princes du Sang & des Seigneurs de la Cour, revêtus de longs Manteaux de deuil; & ensuite des Princes du Sang & des Dames, portans de longues Robes de Ras de Mère avec des queues traînantes. Le lendemain S. M. fut aussi complimentée par des Députations du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, de la Cour des Monnoyes, les premiers Présidens étans à la tête, & du Magistrat, de l'Université, & de l'Académie Française; mais les Ambassadeurs & les Ministres n'ont été admis à faire les leurs que le 23. Mr. le Duc Régent & Madame ont aussi été visités au Palais Royal, par tout ce qu'il y a eu de Princes,